

CONSEIL MUNICIPAL - EXTRAIT DU REGISTRE
Séance du Mercredi 12 Février 2025

L'an deux mil vingt cinq, le douze Février à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LA CHAPELLE AUX POTS s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur MAGNOUX Alain, Maire, en session ordinaire.

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 19
- Présents : 14

Présents : M. MAGNOUX Alain, Maire, M. BLANCFENE Jean-Pierre, Mme GRUET Paulette, M. FRUITIER Gérard, Mme COLOMBE Maud, M. LESUEUR Michel, M. GAILLARD Gilles, M. MEULINS Didier, M. BEAUVISAGE Francis, Mme ELIE-DESPREZ Anne, Mme MOREL Anita, M. CHARDIN Ludovic, Mme FAUQUEUX Oriana, M. POP Vasile

Date de la convocation :

7 Février 2025

Absents excusés :

Excusés ayant donné procuration : Mme HOUSSAIS Muriel à Mme FAUQUEUX Oriana, Mme MUSEMAQUE Patricia à Mme GRUET Paulette, M. LUCIEN Alexandre à M. FRUITIER Gérard

Excusées : Mme KITOUS Zeldia, Mme LEFEBVRE Nadège

Date d'affichage :

7 Février 2025

A été nommé secrétaire : M. CHARDIN Ludovic

ORDRE DU JOUR

- Demande de subvention Etat (DSIL)
- Demande de subvention Etat (DETR)
- Ecole d'Armentières - Délocalisation de la classe d'Armentières
- Ecole d'Armentières - Fusion du poste de direction avec l'école Auguste DELAHERCHE
- Rétrocession rue des charmilles
- Personnel communal - Modification des Lignes Directrices de Gestion
- Questions diverses

Demande de subvention Etat (DSIL) (réf : 2025_D01) approuvée

Dépôt d'une demande de subvention pour l'isolation thermique de la toiture de la Mairie
A l'unanimité des membres présents - pour : 17 - contre : 0 - abstentions : 0

Demande de subvention Etat (DETR) (réf : 2025_D02) approuvée

Dépôt d'une demande de subvention pour la réfection des façades de la Mairie
A l'unanimité des membres présents - pour : 17 - contre : 0 - abstentions : 0

Ecole d'Armentières - Délocalisation de la classe d'Armentières (réf : 2025_D03) approuvée

Regroupement de la classe de l'école "d'Armentières" sur le site de l'école du centre bourg
M. Didier MEULINS s'est abstenu
A la majorité des membres présents - pour : 16 - contre : 0 - abstentions : 1

Ecole d'Armentières - Fusion du poste de direction avec l'école Auguste DELAHERCHE (réf : 2025_D04) approuvée

Fusion des deux postes de direction des écoles du centre bourg et de l'école "d'Armentières"
M. Didier MEULINS a voté contre
Mme Maud COLOMBE et M. Vasile POP se sont abstenus
A la majorité des membres présents - pour : 14 - contre : 1 - abstentions : 2

Rétrocession rue des charmilles (réf : 2025_D05) approuvée

Reprise dans le domaine communal de parcelles appartenant précédemment au lotisseur
A l'unanimité des membres présents - pour : 17 - contre : 0 - abstentions : 0

Personnel communal - Modification des Lignes Directrice de Gestion (réf : 2025_D06) approuvée

Adaptation des lignes directrices de gestion du personnel de Mairie
A l'unanimité des membres présents - pour : 17 - contre : 0 - abstentions : 0

Pour copie conforme : En mairie, le 13 Février 2025 - Le Maire Alain MAGNOUX


